

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/629/F/2025-2026
POUR LA FOURNITURE DES LICENCES ET FORMATION DES LOGICIELS
GEOSIM ET GISELEC.**

Date de Publication : 22./07./2026

Date d'ouverture des offres : 25./07./2026

Objet.

La REGIDESO lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National pour la **fourniture des licences et formation des logiciels GEOSIM ET GISELEC** pendant l'exercice 2025-2026. Les spécifications techniques des fournitures commandées sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du présent DAO et dans le bordereau des prix et des quantités en annexe.

Le présent Marché concerne la fourniture ,installation des licences et formation des logiciels GEOSIM et GISELEC.

1.Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO, exercice 2025-2026.

2.Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

3.Conditions de participation

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi du 29/01/2018. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

4.Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de **7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes**, heure locale à l'adresse ci-après :

Service des Approvisionnements de la REGIDESO

Avenue de la Révolution N° 0100-010-014 Rohero I

B.P 660 BUJUMBURA

Tél : +25722222720 / 22225119.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement :

- d'un bordereau de versement de **Cinquante Mille Francs Burundais (50.000FBU)** et non remboursables au compte n° CC 10402 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de la REGIDESO ou à son Compte IBB N°625/01/59;

- d'un bordereau de versement de **Cinquante Mille Francs Burundais (50.000FBU)** non remboursables au compte général du Trésor N° CC 10003 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI** au nom de l'Ordonnateur Trésorier du Burundi.

5. Qualification des Soumissionnaires

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

6. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

7. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à la Direction Générale de la REGIDESO, au plus tard le ~~22/07~~ **22/07/2026** à **9 heures 30 minutes**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour la fourniture des licences et formation des logiciels GEOSIM ET GISELEC, objet du DAO N°DNCMP/029/F/2025-2026**, à n'ouvrir qu'en séance publique du ~~22/07~~ **22/07/2026** à **9 heures 30 minutes**.

Les offres seront ouvertes le ~~22/07~~ **22/07/2026** à **9 heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

8. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de **Quatre millions Francs Burundais (4 000 000FBU)**.

10. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

11.Délais d'exécution

Le soumissionnaire retenu doit fournir, installer et former ces logiciels dans un délais de six (6) mois calendaire au maximum compté à partir de la réception du contrat.

Fait à Bujumbura, le 29.6/2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA REGIDESO

Dr. Ir. Lieutenant-Colonel Jean-Albert MANIGOMBA

